



© D. Rys

Les efforts de formation des entreprises belges ne sont pas négligeables !

On entend souvent que les employeurs belges n'investissent pas assez dans la formation de leurs travailleurs. Tous secteurs confondus, ils doivent en effet consacrer au moins 1,9% de leur coût salarial. Mais ils doivent aussi pouvoir le démontrer. Car si ce chiffre n'est pas atteint, ils pourront, dès 2010, être sanctionnés, en ce sens que la cotisation patronale destinée au financement du congé-éducation sera, sous certaines conditions, augmentée de 0,05%. Depuis le 1er décembre 2008, les entreprises disposent d'un nouveau bilan social, qui leur permet de mieux consigner leurs efforts dans ce domaine. Pour la première fois, elles ont pu y inscrire les formations informelles (par ex. les 'on-the-job-trainings', la participation à des séminaires...), ainsi que les cotisations aux divers fonds de formation. Il ressort des nouveaux bilans sociaux que les entreprises investissent beaucoup de temps et de moyens dans la formation, à savoir – pour l'année 2008 – 1,6% des coûts salariaux (ou plus de 1,5 milliard EUR) contre 1,1% en 2007 (seulement pour les formations formelles). Pour les entreprises de 10 travailleurs et plus, ce chiffre atteint même 1,8%, ce qui se rapproche de l'objectif de 1,9% convenu entre les partenaires à la fin des années 90. Si l'on examine le taux de participation aux formations, la Belgique s'inscrit dans le top 7 en Europe : 40% de participation des travailleurs à la formation formelle sur une base annuelle, contre 33% en moyenne en Europe. "Nous sommes convaincus que beaucoup d'efforts restent encore dans l'ombre. C'est pourquoi nous appelons toutes les entreprises à faire compléter de manière correcte – par le responsable HR ou la personne en charge des formations – le volet 'Formations' du bilan social, explique **Klaas Soens**, chercheur auprès du Département

Séminaires FEB bilan social

Jeudi 28 janvier 2010 (FEB)

De 13h45 à 17h30

Mardi 02 février 2010 (Espace Vinçotte/ Parc Scientifique Créalys /Gembloux)

De 08h45 à 12h30

Mardi 09 février 2010 (Archipel Centre d'affaires / Bd. Emile de Laveleye 191/ 4020 Liège)

De 8h45 à 12h30

Plus d'info sur www.feb.be > manifestations

social. Les entreprises, jusqu'à la petite PME de moins de 10 personnes, ont tout intérêt à enregistrer l'intégralité de leurs efforts. C'est leur seule garantie contre les sanctions. Aujourd'hui, seuls 16% le complètent. La marge d'amélioration est donc importante." La FEB a toujours souligné les lacunes méthodologiques du bilan social (qui suppose par exemple que les entreprises qui ne complètent rien n'organisent pas de formations), mais il reste le seul instrument de mesure officiel à ce jour. Pour inciter les entreprises à le compléter correctement, elle a organisé en 2009 une campagne de sensibilisation ainsi que des séances d'information. Elle répétera cette initiative début 2010 (voir dates dans l'encadré ci-contre). Elle a également développé un outil Excel pour l'enregistrement des efforts de formation tout au long de l'année, permettant un récapitulatif automatique simple dans le bilan social à la fin de l'année (*).

Voir www.feb.be, rubrique Dossiers, Travail et Sécurité sociale.

Les montants se complètent automatiquement sur la base des informations relatives aux efforts de formation consignées tout au long de l'année



RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE 2009
(à remplir début 2010 dans le "Bilan social 2009")

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies.....
 Coût net pour l'entreprise.....
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs.....
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire).....

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies.....
 Coût net pour l'entreprise.....

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés.....
 Nombre d'heures de formation suivies.....
 Coût net pour l'entreprise.....

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	72,00	5811	0,00
5802	118,40	5812	0,00
5803	1 357,62	5813	1 572,52
58031	8 535,10	58131	0,00
58032	1 572,52	58132	1 572,52
58033	750,00	58133	0,00
5821	10,00	5831	0,00
5822	131,00	5832	0,00
5823	4 790,76	5833	0,00
5841	2,00	5851	0,00
5842	2 452,00	5852	0,00
5843	32 407,36	5853	0,00

L'outil développé par la FEB permet un récapitulatif automatique des efforts de formation dans le bilan social.